"L'île enchantée"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève**

Band (Jahr): **3 (1926)**

Heft 33

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-730132

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Henry KRAUSS
qui interprète le rôle de KEROUAN dans „La Closerie des Genêts" à la Maison du Peuple.

La Closerie des Genêts
à la Maison du Peuple

Deux vieilles familles bretonnes, les d'Estèves et les Kérouan étaient unies par les liens de la plus vive amitié. Malgré la différence sociale qui existait entre eux, le général d'Estèves et le fermier Kerouan vivaient dans une intimité à laquelle participaient leurs enfants, Lucile d'Estèves et Louise Kérouan.

Le frère de Lucile, Georges, s'est marié secrètement à une aventurière, Léona de Beauval. Celle-ci ne tarde pas à compromettre le nom et l'honneur de son mari, mais oppose à l'offre de divorce que lui fait Georges le refus le plus catégorique.

Or Louise Kérouan, qui ignore, comme tous les siens, la situation de Georges, a pour celui-ci une tendre inclination. De son côté Georges se sent attiré par la jeune fille et, la veille d'un départ pour le Soudan, il lui fait la confession de son amour.

Louise reste seule, de longs mois sans nouvelles de son aimé. Elle met au monde un enfant, mais, pour ne pas avouer sa faute à son père, qui ne lui pardonnerait pas, elle fait cacher l'enfant, avec la complicité de Lucile et d'un ami dévoué, le marquis de Montéclain, dans la Closerie des Genêts, une dépendance retirée du domaine.

Georges revient un jour d'Afrique. Il n'a pas oublié la jeune fille qui, dans un moment d'égarement, s'est donnée à lui, et, pour l'épouser, il met tout en œuvre afin d'amener sa femme à accepter le divorce. Ses tentatives sont vaines et son insistance à rompre met Leona sur la voie de la vérité.

C'est ainsi qu'elle apprend l'existence de l'enfant, mais, croyant qu'il est le fruit des amours de Lucile et de Montéclain, elle les dénonce à son beau-père. Le général d'Estèves, au comble de la colère et de l'indignation, veut chasser Lucile de la maison, mais courageusement Louise intervient et s'accuse.

C'est alors au vieux Kérouan à s'indigner. Au cours d'une scène tragique, il somme sa fille de lui dire le nom de l'homme. Elle refuse tout d'abord, et c'est sur la menace de son père de faire disparaître l'enfant, qu'il a enlevé de la Closerie pour le transporter chez lui, que la malheureuse Louise révèle le nom de Georges d'Estève.

Tandis que le vieux Kérouan sort pour aller demander des comptes au fils de son ami, Louise, affolée de honte et de douleur, court vers la mer pour se tuer. Apprenant que Louise a quitté la maison, Georges se précipite vers la falaise et réussit à sauver celle qu'il aime. Montéclain arrive à convaincre Léona de la nécessité du divorce, et la paix pourra refleurir la douloureuse maison du vieux Kérouan.

Ce film, mis en scène par Liabel, est interprété par Henry Krauss, Jean Dax, Calmettes, Henry Bosc, Viguier, Mmes Nina Vanna, Darla, Mareya, Capri.

VOUS PASSEREZ
d'agréables soirées à la
MAISON DU PEUPLE
DE LAUSANNE

CONCERTS
CONFÉRENCES
SÉANCES CINÉMATOGRAPHIQUES
SALLES DE LECTURE
ET RICHE BIBLIOTHÈQUE

Carte annuelle : 2 fr.

En vente dans tous les magasins de la Société Coopérative de Consommation et au magasin E. Peytrequin, 4, Rue de la Paix.

Avez-vous des Enfants ?

SI OUI

ne manquez pas de les envoyer chaque samedi à 5 1/2 h au Théâtre Lumen assister aux séances cinématographiques spécialement organisées pour eux. Tous les programmes sont choisis et ne comprennent que des films de voyages, histoire naturelle, encyclopédiques et des sujets amusants, très récréatifs.

Prix des places : **55 cts.** *(taxe comprise)*

" L'Ile enchantée „

Parmi les scènes capitales du film dont Henry Roussell termine la réalisation actuellement, citons celle où Jacqueline Forzanne, qui interprète un des principaux rôles, se livre à des travaux industriels parmi le ruissellement des métaux en fusion. Il y a là, dans un cadre parfait qu'a su trouver l'éminent réalisateur, des prises de vues remarquables.

Tous les Romans filmés
Nombreuses illustrations, au prix de **45** cent. le volume

TOUTES LES VEDETTES DU CINEMA

au prix de : Format carte postale **0.30**
» 18 × 24 cm. **1.—**

S'adresser au Bureau de « L'ECRAN » 11, Avenue de Beaulieu, à Lausanne.

ON DEMANDE
un Agent en Publicité

S'adresser ADMINISTRATION DU JOURNAL
11, Avenue de Beaulieu